



PROCÈS-VERBAL

de la 1^{ère} réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 30 octobre 2018, à 18h30

1. PRÉSENCES ET QUORUM

Sont présents :

Mesdames	Geneviève Clavelle	Direction
	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Annie Girard	Parent
	Sylvie Lefebvre	Parent
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Représentant de la communauté
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Pierre-Marc Savard	Enseignant
	Marc Lavoie	Parent
	Jérémy Veilleux-Champagne	Parent

Est absent :

Mesdames	Sylvie Pomerleau	Membre de la communauté
	Mylène Brassard	Parent

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18h30.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est proposé par madame Sylvie Lefebvre et appuyé par Mme Louise Miquelon avec les modifications suivantes :Ajout point 14

- a) Remerciement Mme Véronique Latulippe
- b) Stationnement pour personnes à mobilité réduite
- c) Portes ouvertes au salon de quilles de Magog
- d) Photos scolaires

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-18/19-01

CÉ-18/19-02

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 29 AOÛT 2017

Proposé par Mme Marie-Claude St-Pierre et appuyé par M Mario Schinck que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX DE LA RENCONTRE DU 29 AOÛT 2017

- A) Capsules-sexo; il y a actuellement de la formation donnée pour débiter les capsules sexo, tel que prévu par le MELS.
- B) Voir avec Geneviève

6. CORRESPONDANCE

Nil

7. TRAVAUX DU CONSEIL :

A) ÉLECTION DU PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE

Le conseil d'établissement a élu, sans opposition, les personnes suivantes sur les postes à combler.

LA PRÉSIDENTE

- La candidature de M André Bordeleau est proposée par Mme Sylvie Lefebvre. M. Bordeleau accepte la présidence.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

VICE-PRÉSIDENTE

- La candidature de Mme Annie Girard est proposée par Mme Sylvie Lefebvre. Mme Girard accepte. La candidature de Mme Sylvie Lefebvre est proposée par M André Bordeleau. Mme Lefebvre refuse. Mme Girard est élue sans opposition.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

SECRÉTAIRE

- La candidature de M Stéphane Proulx est proposée par M André Bordeleau. M Proulx accepte et est élu sans opposition.

CÉ-18/19-03

CÉ-18/19-04

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

B) FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS.

Madame la directrice explique les responsabilités des membres du conseil d'établissement quant à la dénonciation d'intérêt et distribue les formulaires à cet effet. Les membres doivent les lui remettre avant la fin de la rencontre.

C) ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Reporté à la prochaine rencontre.

D) CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame la directrice présente le calendrier prévu. Il n'y a aucune demande de modification.

- 20 septembre à 18h30
- 30 octobre à 18h30
- 27 novembre à 18h30
- 18 décembre à 18h00
- 29 janvier à 18h30
- 26 février à 18h30
- 26 mars à 18h30
- 23 avril à 18h30
- 21 mai à 18h30
- Date à déterminer pour juin

Il y a une demande de prévoir une première rencontre plus tôt l'an prochain.

E) RAPPORT ANNUEL

Présentation du rapport au conseil d'établissement par madame la directrice.

F) ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Madame la directrice dépose l'acte d'établissement. Il correspond en tout point au document de l'an passé.

G) CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Fondation :

CÉ-18/19-06

Le CA de la fondation demande que les levées de fonds ne soient pas à la charge des enseignants en éducation physique seulement, mais recherche des bénévoles intéressés. Comme il n'y a pas D'OPP formé, madame la directrice demande quels sont les meilleurs moyens à envisager pour les réunir. Il est suggéré d'avoir décider des projets de levée de fonds pour que les parents qui se sentent interpellés par certaines plus que d'autres soient plus facilement intéressés.

Il sera important d'avoir un coordonnateur qui serait choisi avant de contacter l'ensemble des parents par courriel. Le président du CA de la fondation pense à Mme Sylvie Lefebvre pour ce mandat. Elle a déjà un réseau de soutien qui peut se mobiliser.

Le CA demande l'approbation du CÉ pour tenir une danse en décembre qui servira comme levée de fond pour la fondation.

Il est proposé par Mme Marie-Claude St-Pierre et appuyé par Mme Sylvie Lefebvre que la demande de la fondation soit acceptée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Le représentant de la communauté mentionne que certaines personnes l'ont approchées pour connaître l'unité des dépenses de la fondation. On nous informe qu'une lettre informative est en construction.

Madame la directrice présente les différentes demandes de levées de fonds des classes qui lui ont été présentées par le personnel. Les demandes seront produites en annexe du procès verbale.

Il est proposé par M Mario Schinck et appuyé par M Jérémy Veilleux-Champagne que les levées de fonds soient adoptées tel que présentées en incluant l'autofinancement par l'entreprise de la classe CRS.

Le conseil d'établissement demande d'être plus informé du don dont il est question dans la sortie à Parkside Ranch. Mme la directrice demandera des précisions.

H) SORTIES ÉDUCATIVES

Madame la directrice présente les différentes demandes de sorties éducatives qui lui ont été présentées par le personnel. Les demandes seront produites en annexe du procès verbale.

Il est proposé par M Marc Lavoie et appuyé par Mme Annie Girard que les sorties éducatives soient adoptées tel que présentées et mise en annexe et que le CÉ accepte d'approuver des sorties futures par courriel, si nécessaire.

CÉ-18/19-07

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

I) AUTORISATION DE SORTIES À MOINS DE 5 KM

Il est proposé par Mme Louise Miquelon et appuyé par Mme Annie Girard, que le CÉ accepte toutes sorties à moins de 5 km de l'école pour autant que le secrétariat ou la direction en soit informés.

J) NORMES ET MODALITÉS

Le document est en confection. Mme la directrice l'enverra par courriel pour approbation.

K) SCHOLASTIC

Il y a encore une possibilité de participer à cette vente de livres. Chaque enseignant est libre d'y participer.

Il est proposé par Mme Annie Girard et appuyé par Mme Sylvie Lefebvre que la vente soit autorisée.

CÉ-18/19-08

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L) SERVICE DE REPAS CHAUDS

Le service de cafétéria demande la permission au CÉ pour avoir un repas spécial Halloween contenant de la poutine.

Il est proposé par Mme Sylvie Lefebvre et appuyé par Mme Marie-Claude St-Pierre que la demande du service de cafétéria soit acceptée et que le CÉ accepte d'office que le service de cafétéria puisse offrir des repas moins santé lors des journées festives.

CÉ-18/19-09

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est demandé à la direction de voir avec le service de cafétéria s'il est possible de revenir aux verres d'eau pour une semaine et nous revenir avec leurs avis sur le changement.

La représentante du service de garde demande à la direction de s'assurer que les enseignants avisent rapidement le service de traiteur de leurs sorties afin de prévenir des inscriptions aux repas qui se désistent à la dernière minute ou sans préavis.

La qualité des repas semble très bien, mais il y a clairement un problème de communication; clarté du contenu du menu, correction des erreurs et accessibilité téléphonique et courriel.

Il y a eu rediscutions sur la possibilité de menus courriels. Ils restent ouverts mais ne sont pas encore prêts.

Il est noté par le responsable du service de garde qu'ils ont le souci de bien faire, ils la consulte régulièrement.

8. RAPPORT DU COMMISSAIRE

Il est mentionné que l'invitation sera faite avec les dates du calendrier officiel.

9. RAPPORT DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La première réunion était plus administrative.

10. RAPPORT DES PARENTS

Certains parents rapportent les questionnements concernant les déplacements à la fin des classes et lors de la sortie d'Halloween.

11. RAPPORT DE LA TECHNICIENNE EN SERVICE DE GARDE

Il y a 128 enfants réguliers cette année, donc il y a une augmentation. Prochaine pédagogique sous le thème de Lucky Luke.

12. RAPPORT DES ENSEIGNANTS

M Schinck présente le trajet d'Halloween.

Il y aura cinéma de Noël le 21 décembre.

M Pierre-Marc Savard mentionne que les sports études sont presque tous commencé. Il n'y a que natation qui a été annulé par manque d'inscriptions. Il est demandé d'ajouter des informations quant au déroulement pour un joueur dans l'équipe de Basket-Ball. Nous sommes à l'an 2 de On bouge au cube, ce qui donne un montant de 13 000\$.

Il est demandé, concernant le soccer, s'il est vrai que les jeunes ne se changent pas, si oui, il serait important d'informer les parents.

Information sur Orford et musique. M Proulx informe que nous avons 8 élèves d'inscrits et une ancienne élève.

13. RAPPORT DE LA DIRECTION

Vendredi les membres du personnel auront une formation sur l'attachement.

14. AFFAIRES NOUVELLES

- a) Il est proposé par Mme Sylvie Lefebvre et appuyé par Mme Marie-Claude St-Pierre que le président et la direction envoie à Mme Véronique Latulippe une carte confectionnée par la micro pulperie de l'école avec un mot de remerciement pour ses années de dévouement au CÉ.
- b) Stationnement pour personnes à mobilité réduite :
Mme la directrice relancera la commission scolaire mais elle présente quelques détails de sa démarche.
- c) Portes ouvertes Quilles :
Nous avons reçu une demande d'afficher une publicité à l'école pour la participation à une journée porte ouverte.

Le CÉ en cohérence avec des refus précédents et des règles éthiques régissant le conseil d'établissement, il est proposé par M Mario Schinck et appuyer par M Jérémy Veilleux-Champagne que le CÉ refuse la demande du salon de quilles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- d) Photo scolaire
Les commentaires sur le déroulement et certains clichés qui sont présentés, afin de ne pas avoir une place trop tard dans l'année, il proposé de réserver une journée pour l'an prochain dès maintenant.

Il est proposé par Mme Annie Girard et appuyé par Marie-Claude St-Pierre que l'on réserve la date de la photo scolaire avec la photographe July Fortier pour l'an prochain dès maintenant et que ce soit Mme Girard qui communique avec elle.

1

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Louise Miquelon et appuyé par M Christian Lord, que l'assemblée soit levée à 20h07.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-18/19-10

CÉ-18/19-11

CÉ-18/19-12

Le président,

André Bordeleau

La directrice,

Geneviève Clavelle